

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2024

---

**pré** **san** **se**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

BRETAGNE



# REMERCIEMENTS

“

*Chaque année les SPSTI bretons renforcent leur collaboration et leur dynamique collective pour faire face aux enjeux de transformation des services et ce rapport d'activité témoigne de cet investissement.*

*2024 a été une année pour avancer vers la certification en santé au travail et améliorer l'accompagnement des entreprises. Conscient que notre association repose sur une synergie d'acteurs, notre politique de partenariats a été renforcée. Cette approche collaborative permet d'offrir une réponse cohérente en santé travail aux entreprises bretonnes et leurs salariés.*

*Je tiens à saluer l'implication des professionnels des Services et leur engagement dans la mise en œuvre des projets régionaux face aux besoins évolutifs en prévention et santé au travail.*

*C'est avec confiance et ambition que 2025 est abordé, forts de notre ancrage territorial et de notre engagement collectif, ensemble poursuivons nos efforts pour faire de la santé au travail un levier de performance reconnu des entreprises.*

*Michel COMBE, Président de Présanse Bretagne*

”

**présanse**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

BRETAGNE

[www.presanse-bretagne.org](http://www.presanse-bretagne.org)



# PRÉSANSE BRETAGNE

L'association régionale regroupe les 7 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises bretons et fait évoluer la santé au travail afin d'améliorer le service rendu aux entreprises et aux salariés bénéficiaires.



## Chiffres clés 2025 :

Chiffres agrégés des 7 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises bretons

-  **78 089**  
entreprises adhérentes
-  **838 780**  
salariés suivis
-  **969**  
professionnels à votre service
-  **80**  
centres de proximité



# SOMMAIRE

---

**01** Faits marquants  
Page 4

**02** Présanse, réseau national  
Page 5

**03** Comitologie Présanse  
Bretagne  
Page 9

**04** Système d'information et  
data  
Page 12

**05** Communication  
Page 18

**06** Partenariats institutionnels  
et associatifs  
Page 22

**07** Remerciements  
Page 24

**08** Annexes  
Page 25



# FAITS MARQUANTS



## FUSION DE L'AST35, DU STSM ET DU STPF SERVICES

L'année 2024 marque la naissance d'un nouveau Service en Ile-et-Vilaine : Prévention santé travail 35, résultant de la fusion entre l'Association Santé Travail 35 (AST35), la Santé au Travail du Pays de Saint-Malo (STSM), et la Santé au Travail en Pays de Fougères (STPF). Le rapprochement entre ces trois entités permet d'offrir une offre de services homogènes aux entreprises et de mutualiser les expertises et ressources, tout en conservant une proximité géographique.



## CHANGEMENT DE GOUVERNANCE OPERATIONNELLE

Plusieurs changements de directions sont intervenus au sein des SPSTI bretons :

- STI Brest : arrivée en janvier de France Blanchard en qualité de directrice ;
- STC Quimper : départ de Pierre Gouzien, Président remplacé par Yannick Maillot, et départ de Michel Merle, directeur remplacé par Christophe Pouliquen ;
- PRESANTRA : départ d'Annie Kerbiriou, directrice remplacée par Erwan Gagnon ;
- Santé et Prévention BTP35 : arrivée de Stéphane Malandain, directeur en remplacement d'Alain Le Devic.



## MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Une chargée de communication, Célia Manach a travaillé 5 mois (de février à juin) en contrat à durée déterminée pour Présanse Bretagne afin de réaliser des missions d'animation, de mise à jour des éléments de communication de l'association.

Philippe Raoul, secrétaire général a fait valoir ses droits à la retraite en juin 2024 et a été remplacé par Alexandra Leligois en qualité de coordinatrice régionale de l'association.

Pierre Le Velly est parti à la retraite en octobre 2024 et Géraldine Mellier lui a succédé en qualité de chef de projet informatique.

Equipe Présanse Bretagne



YANN HIDOT  
Data  
scientist



ALEXANDRA LELIGOIS  
Coordinatrice  
régionale



GÉRALDINE MELLIER  
Chef de projet  
informatique

## MODIFICATION DE MEMBRES DU BUREAU

Eu égard à ces mouvements de personnels et de gouvernance opérationnelle, un renouvellement de quelques membres du bureau s'est imposé, Mesdames Blanchard et Leligois ont été élues respectivement trésorière et secrétaire de l'association.



FRANCE BLANCHARD

# PRÉSANSE RÉSEAU NATIONAL

## Temps forts

### 1

#### **RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL**

Lancement de la 5<sup>e</sup> édition des RST, cet événement a pour objectif de faire connaître les actions et les services des SPSTI sur tout le territoire. En 2024, c'est plus de 140 événements qui se sont déroulés dans toute la France, dont une émission retransmise sur internet, animée par le journaliste Sami Sfaxi qui a donné la parole à des acteurs en prévention et santé au travail. En Bretagne, la région s'est mobilisée et 13 événements ont été proposés aux entreprises et à leurs salariés. 131 entreprises bretonnes ont participé à ces actions.



### 2

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'assemblée générale de Présanse s'est déroulée à Aix-en-Provence le vendredi 19 avril avec à l'ordre du jour les présentations des rapports (moral, d'activité, et financier), des budgets et le montant des cotisations. Messieurs Combe, Didier, Le Nai, Le Berre et Raquet ainsi que Mme Leligois ont participé à cette instance.

### 3

#### **JOURNÉES SANTÉ TRAVAIL**

Les JST ont mobilisé, les 15 et 16 octobre, plus de 600 participants dont 25 professionnels de la région Bretagne. Sur le thème "de l'évolution des pratiques, de la prise en charge individuelle à l'intensification et la généralisation de la prévention primaire" les ateliers étaient organisés en 4 sessions :

- 1 - interactions entre la prise en charge individuelle et les actions de prévention primaire ;
- 2 - actions de promotion de la santé ;
- 3 - évolution des pratiques en PDP ;
- 4 - synergie et agilité des SPSTI.

## Actualités - sujets phares

### 1

#### **ACCORD DE BRANCHE SUR LA CLASSIFICATION DES EMPLOIS CONVENTIONNELS**

---

La négociation relative à la classification des emplois conventionnels (repères) a duré 18 mois pour s'inscrire pleinement dans la réforme de la santé au travail telle qu'issue de la loi du 2 août 2021 et prendre en compte la situation des SPSTI. L'accord a été signé le 23 mai 2024. Présanse a accompagné les SPSTI dans l'information, la compréhension de cet accord en proposant des présentations lors de journées d'études, des outils et guides pour la mise en œuvre dans les Services.

### 2

#### **CERTIFICATION**

---

Un appui des SPSTI à la préparation de la certification a été statué dans le cadre du Programme d'Orientation et d'Actions de Présanse. Au cours de l'année 2024, Présanse a régulièrement fait part des différents échanges, travaux sur le référentiel, avec les organismes de certification ou avec les pouvoirs publics pour favoriser et contribuer au bon déroulement des certifications à venir dans les SPSTI. La commission qualité certification a essentiellement travaillé sur ce sujet, avec des partages de pratiques professionnelles et des travaux sur l'interprétation du référentiel afin de réussir collectivement le défi de mai 2025 de la certification.

D'autres points d'actualités ont été abordés lors des instances et journées d'études Présanse mais dans ce rapport ont été relevés les plus saillants.

# PRÉSANSE RÉSEAU NATIONAL

## 3

### BANQUE D'IMAGES

Présanse, avec la contribution de la commission nationale communication a souhaité constituer une banque d'images mettant en avant des professionnels et des actions en prévention et santé travail afin de les mettre à disposition des SPSTI pour leurs productions documentaires. Trois Services bretons se sont portés volontaires, STC, PST35 et SPBTP35 et des séances de photographies ont pu être organisées avec des professionnels de ces Services dans leurs locaux et/ou dans des entreprises de la région.

Extrait de quelques photos prises en Bretagne



# PRÉSANSE RÉSEAU NATIONAL

## Instances et commissions

Le Président de Présanse Bretagne Michel Combe est membre du bureau et du conseil d'administration de Présanse. Le second représentant pour la Bretagne exerce une fonction exécutive, il s'agit d'Emmanuel Didier, directeur de l'AIST22 et participe également au conseil d'administration avec voix consultative.

D'autres professionnels des SPSTI bretons participent aux commissions nationales de Présanse. Ci-dessous la liste des représentants pour la Bretagne :

### Comité des Directeurs

Emmanuel DIDIER - Directeur - AIST22  
Thomas LE NAI - Directeur - AMIEM suppléant

### Commission système d'information

Eric RASPAIL - Directeur - PST35

### Commission ressources humaines

Nathalie BOITELLE- RRH - AMIEM

### Commission communication

Alexandra LELIGOIS - Coordinatrice régionale - PB

### Commission offre et innovation

Michel COMBE - Président - STI  
Corinne BACZKOWSKI - Directrice générale adjointe - PST35

### Commission certification et qualité

Thomas LE NAI - Directeur - AMIEM  
Anne KARTEL - Responsable qualité - AMIEM

### Groupe financement et cotisation

Michel COMBE - Président - STI  
Emmanuel DIDIER - Directeur - AIST22

### Groupe thésaurus

Jean POINSIGNON - Médecin du travail - PST35  
Madly MORETTE - Médecin du travail - AMIEM

### Groupe fiches médico-professionnelles

Anne-Claude PHILY, médecin du travail - STI

### Groupe toxicologie

Florence CERTIN-BOURINAT - Toxicologue - AMIEM  
Claire CABIOC'H - Médecin du travail - STC

### Groupe pratiques infirmiers

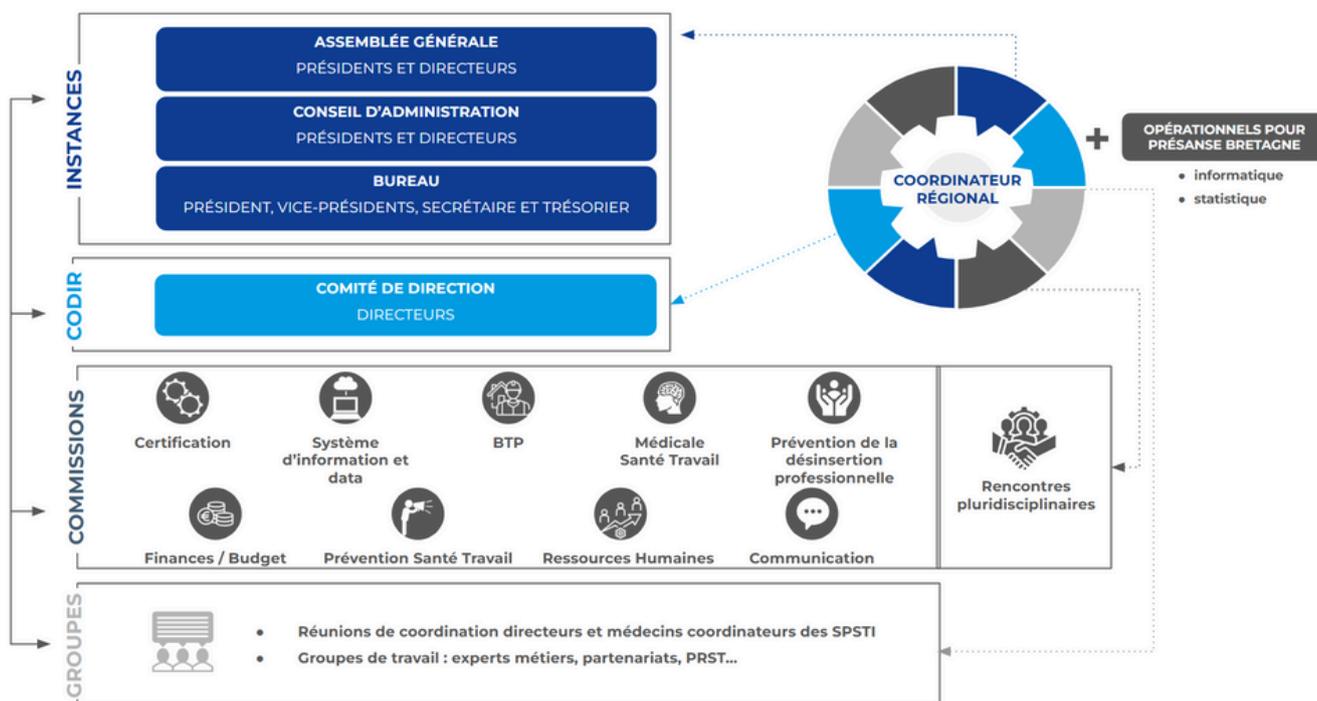
Fabienne DURAND - Responsable Pôle infirmiers santé travail - AIST22  
Laurence LE BRAS - Responsable du Pôle IDEST - AMIEM

# COMITOLOGIE PRÉSANSE BRETAGNE

Différentes instances, commissions et groupes ont été créés au sein de Présanse Bretagne afin de répondre à ses objectifs de :

- Promotion des projets et actions des SPSTI bretons ;
- Mutualisation de la production d'informations communes ;
- Développement de la coordination des actions des SPSTI ;
- Création des synergies entre Services, institutions et partenaires.

## Représentation graphique de la comitologie



## Chiffres clés 2024 de la comitologie

Ci dessous quelques chiffres clés de la représentation du nombre de participants, de réunions et d'heures de travail au profit de Présanse Bretagne.



# COMITOLOGIE PRÉSANSE BRETAGNE

## Instances

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2024 les 11/01, 13/06, 18/09 et 14/11. Avec un taux de participation de 75%, il a notamment statué sur les sujets/points suivants : (liste non exhaustive)

- Validation du budget et du process budgétaire ;
- Modifications des statuts de l'association ;
- Projet de consultation des éditeurs logiciels métier ;
- Suivi des orientations et état d'avancement des commissions et groupes de travail ;
- Attribution de ressources humaines au sein de l'association ...

L'assemblée générale s'est réunie le 13/06 et après une présentation des rapports d'activité et financier, les adhérents ont confirmé les désignations aux postes de trésorier et de secrétaire de l'association.

## Commissions et groupes

### Les commissions

Commision	Nbre de réunions	Nbre de participants	Total heures	Sujets travaillés
Certification	10	8	328h00	Travaux sur la partie prévention et sur le recueil de la satisfaction
Communication	7	8	164h00	Stratégie de communication, newsletters, médias et relations presse, charte engagement des SPSTI, Safexpo...
Finances	1	5	06h30	Harmonisation de la facturation, facturation des multi-employeurs
Médicale Santé Travail	3	7	56h00	Echanges sur les organisations, pratiques professionnelles et des Services
Prévention de la Désinsertion Professionnelle	4	12	204h00	Echanges sur la mise en œuvre de la réforme, des cellules PDP des SPSTI (PRST4), travail sur les indicateurs, communication et actions sur la PDP
Ressources Humaines	2	7	70h00	Accord cadre de la classification des emplois, plan de formation
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>51*</b>	<b>728h30</b>	

\*moyenne hors doublon

# COMITOLOGIE PRÉSANSE BRETAGNE

En 2024, les commissions **BTP, Prévention Santé Travail et Système d'information** ne se sont pas réunies suite à des changements de pilote.

Les commissions représentent près de 27% de la répartition totale du nombre d'heures de réunions pour l'association.

## Les groupes de travail

Groupe de travail	Nbre de réunions	Nbre de participants	Total heures	Sujets travaillés
Sédentarité	4	5	60h00	Création d'outils sur les postures sédentaires
DPO	4	4	128h00	AIPD, documentation RGPD pour la certification, conventions régionales, utilisation du NIR par les SPSTI, autorisation image pour banque d'images
Data	7	9	324h00	cf pages suivantes relatives au système d'information et data
Chefs de projet informatique	9	8	448h00	Medtra - Axess, PGSSI-S, bluefiles
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>23*</b>	<b>960h00</b>	
Chefs de projet informatique	9	8	441h00	Consultation des éditeurs
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>1401h00</b>	

Le groupe de travail **Intérimaires** ne s'est pas réuni en 2024. Un nouveau groupe de travail **INS - Identitovigilance** a été constitué en octobre pour répondre aux objectifs de mise en oeuvre de l'INS et au process d'identitovigilance dans les SPSTI. Eu égard aux contraintes d'agenda la première réunion a été fixée en janvier 2025.

La liste des participants aux commissions et groupes de travail est disponible en **annexe 1** de ce rapport.

# SYSTÈME D'INFORMATION ET DATA

## Statistiques et données de santé et prévention

### Réunions / interventions

**7 Ateliers BI/DATA** : Animation d'ateliers en présentiel réunissant les référents BI des SPSTI bretons. Ces journées de travail, permettent de faire le point sur les avancées et les axes de développement liés à la dimension Data. Les rapports y sont ajustés et testés collectivement afin de garantir la fiabilité des données. Ces ateliers s'inscrivent en complémentarité avec les réunions chefs de projet et celles consacrées aux thésaurus, dans la mesure où la qualité des rapports dépend fortement des modalités de saisie adoptées par chacun. Ainsi, les thésaurus ajoutés localement peuvent faire l'objet de discussions et, s'ils sont validés collectivement, être déployés à l'échelle régionale. Les questionnaires complémentaires à Medtra sont également mutualisés pour permettre une exploitation cohérente et homogène des données.

**22 journées sur site** : Souvent accompagnées d'une présentation de l'activité Data à destination des collaborateurs non spécialistes, ces journées sur site permettent d'être en prise directe avec les problématiques locales : besoins spécifiques, attentes opérationnelles, pratiques de saisie, etc. Elles offrent l'opportunité d'analyser les procédures en place, de tester les rapports sur les données réelles du service concerné, et d'en présenter les résultats de manière concrète.

**20 Interventions** : Des interventions ont été menées au sein de différentes commissions régionales ainsi que dans le cadre de réunions thématiques ou de groupes de travail. Ces participations permettent de partager les avancées, d'aligner les pratiques et de contribuer aux réflexions collectives autour des enjeux Data à l'échelle régionale.

### Modélisation / de Medtra BI à MyReport (DB-v3)

La modélisation constitue la couche invisible du système, alimentée chaque nuit par les données issues de MedtraBI (réplication de la base de production à J-1). C'est cette couche que nous interrogeons à chaque requête, via les rapports et tableaux de bord. Aujourd'hui, elle offre d'excellentes performances en termes de temps de calcul et fonctionne de manière homogène, sans nécessiter d'ajustement spécifique, dans l'ensemble des SPSTI. En conséquence, les indicateurs générés reposent sur des méthodes de calcul uniformisées à l'échelle régionale.

En 2023 la DB-V2 a connu trois sous-versions avant d'être basculée en DB-V3. Plusieurs évolutions notables ont permis d'enrichir la modélisation initiale :

- Modélisation de la table « Sollicitations et démarches » pour la traçabilité de la PDP ;
- Ajout de la table « Formation » pour remonter les AFP saisonniers ;

# SYSTÈME D'INFORMATION ET DATA

- Cloisonnement des modèles médicaux/non médicaux (RGPD) ;
- Passage des tables résultats (biométrie, examens complémentaires) en modèles non-chargés (allègement des temps de calcul) ;
- Et aussi : modélisation des questionnaires Medtra, de la table arrêt et des observations.

## Productions

La nouvelle modélisation a nécessité une actualisation des productions réalisées en 2023 afin d'assurer leur compatibilité. Cette étape a également permis d'enrichir certains rapports avec de nouveaux éléments et d'affiner les modes de calcul. Les rapports utilisés pour alimenter le rapport Qualios / Chiffres clés Présanse ainsi que le rapport demandé par la Direction Générale du Travail (DGT) ont notamment été revus et ajustés en conséquence.

**Certification** : Quatre rapports spécifiques ont été élaborés pour répondre aux exigences de l'audit de certification. Ils regroupent une centaine d'indicateurs construits selon les définitions de Présanse, ajustés en fonction des possibilités offertes par le logiciel et des pratiques de saisie des équipes. Ces rapports sont accompagnés d'un classeur Excel détaillant la définition de chaque indicateur, ainsi que les éventuels points de blocage ou éléments d'interprétation à prendre en compte.

**Diffusion automatique Liaison Pathologie/inaptitude** : Ce rapport permet d'identifier les situations d'inaptitude pour lesquelles la pathologie associée n'a pas été renseignée, en vue d'une saisie corrective a posteriori dans le logiciel métier. Il offre à la fois une vision quantitative du taux de valeurs manquantes et un listing détaillé des omissions. Parallèlement, les médecins destinataires du rapport peuvent accéder à une répartition des pathologies les plus fréquemment liées aux décisions d'inaptitude.

### Reports :

- **Quantification du nombre de nouveaux salariés** : Jusqu'à récemment, en Bretagne, les nouveaux salariés étaient facturés uniquement après la réalisation de leur visite d'embauche. Désormais, conformément aux nouvelles préconisations validées en conseil d'administration de Présanse, la facturation intervient dès la déclaration du salarié par l'entreprise, avec l'application d'un délai de franchise variable selon le SPSTI. La comparaison entre le chiffre d'affaires généré par l'ancien modèle (facturation à la visite) et celui issu du nouveau dispositif (facturation à la déclaration avec franchise) permet d'estimer la valorisation apportée par ce changement de pratique.

# SYSTÈME D'INFORMATION ET DATA

- **Suivi des salariés exposés aux rayonnements ionisants et préparation à la mise en conformité réglementaire** : Conformément au décret du 21 juin 2023, depuis le 1er janvier 2024, les professionnels de santé en charge du suivi individuel renforcé des salariés exposés aux rayonnements ionisants doivent obligatoirement suivre une formation spécifique préalable. L'arrêté publié au Journal officiel du 14 août 2024 en précise les modalités. À compter du 1er janvier 2026, seuls les professionnels formés et les SPSTI disposant de l'agrément complémentaire pourront assurer ce suivi. Un rapport a ainsi été mis en place pour ventiler, par médecin référent, les salariés actifs exposés à des rayonnements ionisants (catégories A et B). Ce report vise à aider les services à identifier les médecins concernés par la formation et, le cas échéant, à réattribuer les effectifs les plus faibles entre praticiens.
- **Suivi de l'activité pour les saisonniers et intégration des sensibilisations** : Un rapport spécifique a été développé pour suivre l'activité à destination des saisonniers. En plus des visites effectuées pour ce public, les actions de Formation et de Sensibilisation (AFP) ont également été prises en compte. La nouvelle modélisation DB-V3 permet désormais de requêter les actions de sensibilisations enregistrées dans les modules AMT et Formation. Le rapport final a été présenté lors d'un atelier, et a été validé par l'ensemble des référents Data.
- **Suivi de la gestion des intérimaires et quantification de la charge de travail** : Un rapport a été élaboré pour quantifier la charge de travail liée à la gestion des intérimaires. Ce rapport examine la dimension entreprise utilisatrice, afin de ventiler le suivi et l'activité spécifique des intérimaires. Présenté lors de l'atelier Data du 02/07, il s'avère utile uniquement pour les services qui gèrent le suivi des intérimaires en fonction de l'entreprise utilisatrice. Actuellement, la répartition de cette charge varie fortement d'un service à l'autre en région. Ce point pourrait constituer une piste de réflexion pour les travaux du groupe de travail « intérimaires ».

## Autres actions - projets

**Rédaction du cahier de tests - DATA** : Dans le cadre des rencontres éditeurs, un cahier de tests spécifique Data a été rédigé. Ce cahier contient 19 cas d'usage précis dont l'impact et l'intérêt sont détaillés. Il reprend le condensé des différents besoins exprimés lors de ces trois dernières années, complété des manques et des limites de notre solution actuelle. Les cas d'usage et les résultats attendus sont ventilés en 4 volets thématiques. Le bilan de ces rencontres éditeurs sur la dimension Data a été dressé dans le bulletin Data de Novembre/Décembre 2024.

# SYSTÈME D'INFORMATION ET DATA

---

**Traçabilité de la PDP** : Pour pallier l'absence de la brique PDP dans le logiciel métier, deux expérimentations ont été menées en région : l'une se basant sur le module « prévention » et l'autre sur module « sollicitations/démarches ». Les avantages et inconvénients des deux portes d'entrée ont été comparés en termes de saisie mais également de requêtes. La solution retenue, le détournement de la brique « sollicitations et démarches » a été validée en région pour que les chefs de projet intègrent les items permettant le calcul des indicateurs de certification. La procédure a ensuite été présentée en commission régionale PDP.

**Scoring PDP / IRDP** : 1 datascientist et 2 médecins du travail, représentants la région Bretagne, ont participé activement au processus de création de l'Indice du Risque de Désinsertion Professionnelle (IRDP). Dans un premier temps, les items constitutifs de l'IRDP ont été présélectionnés en accord avec les recommandations de la Haute Autorité de la Santé (HAS) et de sorte à pouvoir être remontés dans la majorité des logiciels métiers. Les SPSTI bretons font partie des services qui ont été en mesure de fournir les bases attendues. Le template a été produit sur les données de l'AIST22 contenant 103769 salariés et 338 colonnes. Un rapport de traitement a également été programmé en automatique afin de remonter les taux de remplissage des variables demandées. Sur la base de ce rapport, des manques de Medtra sont apparus.

**Protocole et report qMCP** : Un report a été produit afin de faciliter la participation aux quinzaines MCP (Maladies à Caractère Professionnel) menées conjointement entre Santé Publique France, l'Inspection médicale du travail de la DREETS et l'Observatoire Régional de la Santé (ORS). Accompagné d'un questionnaire MEDTRA, créé et partagé en région, le report permet de ressortir l'ensemble des champs utiles à l'enquête.

# SYSTÈME D'INFORMATION ET DATA

## Systemes d'information

### Medtra – Système d'Information Métier

**Évolutions Medtra 4 – Version V27** : La version Medtra 4 V27 permet de répondre aux exigences actuelles, notamment en matière de sécurité des données et d'accès à l'INS (Identifiant National de Santé).

À noter que deux structures restent pour l'instant sur des versions différentes : l'AMIEM qui utilise la version V25 et l'AIST 22 qui a migré sur la version Medtra 5.

Dans la continuité de la fusion réussie des SI de PST 35, la migration vers la V27 a été effectuée en juillet 2024. Les structures SPBTP 35, STC, STI et Présantra ont été progressivement déployées tout au long de l'année 2024.

**Medtra 5 – Version 1.0** : L'AIST 22 a assuré les premiers bêta-tests de la version V1.0 de Medtra 5.

Cette version marque une évolution majeure, avec l'introduction d'un module de prévention en mode web, s'inscrivant dans la perspective de l'offre Medtra portée par Axess à horizon 2026.

Les premiers tests ont mis en lumière plusieurs axes d'amélioration à adresser avant un déploiement à plus grande échelle. De nouveaux tests sont prévus en septembre 2025 afin d'alimenter la réflexion stratégique sur les prochaines étapes. La mise en production a été réalisée le 27 novembre 2024.

**Commission, groupe de travail** : L'année 2024 a été marquée par une dynamique soutenue de pilotage et de concertation. Des réunions chefs de projet et des comités d'exploitation sont toujours réalisés chaque année :

- 11 réunions chefs de projet ont été réalisées en 2024, 8 journées en présentiel dont 4 en présence d'Axess et 3 demi-journées en visioconférence.
- 5 comités d'exploitation (COPEX) ont été réalisés en 2024 (janvier, mars, mai, octobre, décembre) avec la participation d'Axess.

**ASSUM – Association des utilisateurs de Medtra** : Les travaux amorcés en 2023 sur les évolutions du logiciel se sont poursuivis à travers des groupes de travail et de co-construction :

- 13 ateliers ont été organisés en visioconférence (2h chacun) sur les thématiques DMST, planning, organigramme
- 1 journée en présentiel a été réalisée à Paris (contre 3 initialement prévues, faute de participants)

Ces ateliers ont permis de formaliser les spécifications de la future version Medtra V2, dont la sortie est prévue pour avril 2025.

La gouvernance reste assurée par Éric Raspail : en 2024, deux bureaux (février, mai) et deux conseils d'administration (mars, septembre) ont été tenus. Une assemblée générale s'est déroulée à St Malo le 31 mai.

# SYSTÈME D'INFORMATION ET DATA

## Consultation des éditeurs

Une consultation des éditeurs a été lancée en juillet 2024, avec des journées de présentation axées sur les fonctionnalités médicotéchniques, de prévention, administratives, statistiques, et les perspectives projets. Les utilisateurs des différents services bretons y ont activement participé.

Le calendrier des consultations fut le suivant :

- PADOA : 12-13 novembre 2024
- AXESS (Medtra) : 18-19 novembre 2024
- TRUSTTEAM (Pulse) : 20-21 novembre 2024
- VAL SOLUTIONS (Uegar) : 25-26 novembre 2024

Une synthèse des résultats a été restituée le 18 décembre 2024 aux chefs de projet et directeurs de services et le 8 janvier 2025 aux présidents des SPSTI. Un classement a été établi à l'issue des consultations :

1. PADOA
2. TRUSTTEAM
3. VAL SOLUTIONS
4. AXESS

## Projets régionaux et innovations

**Projet MAP – Mon Approche Prévention (solution ADMDP)** : porté par la STC Quimper, ce projet vise à déployer une solution complète de gestion du FE/DUERP, alternative à Eval Risq (Axess). Les services STI et Présantra participent également à ce projet.

**Bluefiles – Échange sécurisé de documents** : Dans le cadre d'une offre régionale, la solution française Bluefiles a été retenue pour sécuriser les échanges de documents. Elle a été déployée en mars 2025 auprès des services PST 35, AIST 22, AMIEM et STC.

**INS – Identifiant National de Santé** : L'intégration de l'INS vise à garantir une identité unique pour chaque salarié, facilitant les échanges interservices et la sécurisation des données. La version Medtra 4 V27 intègre les fonctionnalités nécessaires pour l'interrogation et la qualification de l'INS. Un groupe de travail a été mis en place, piloté par Clément Gourvez (Présantra). La désignation de référents identitovigilance dans chaque service est en cours, sous l'égide de la commission Certification.

# COMMUNICATION

## Outils communication

### ■ Stratégie et plan de communication

La stratégie de communication de Présanse Bretagne pour la période de juin 2024 à fin 2025 a été validée lors du conseil d'administration du 13 juin 2024.

Elle comporte :

- 4 axes pour la communication externe, à savoir :

- Définir et déployer le discours institutionnel ;
- Nouer et maintenir des relations constructives et durables avec les parties prenantes ;
- Valoriser les actions de l'offre des services des SPSTI ;
- Produire et mettre à disposition des documents pour Présanse Bretagne.

- 4 axes pour la communication interne :

- Développer l'engagement et renforcer le sentiment d'appartenance à Présanse Bretagne ;
- Accompagner les métiers et les commissions dans le pilotage de projets transverses ;
- Encourager les échanges entre collaborateurs et rendre l'information accessible pour la conduite des projets régionaux ;
- Animer le réseau des communicants des SPSTI.

Pour chacun de ses axes, des missions ont été définies et seront assurées pour la majorité d'entre elles par la coordinatrice régionale et les membres de la commission régionale communication, soit les référents communication de chaque SPSTI.

Une évaluation du plan de communication sera réalisée en fin d'année 2025.

### ■ Charte d'engagement réciproque

En juillet 2024, les membres de Présanse Bretagne ont renouvelé leurs engagements réciproques en signant cette charte d'engagement réciproque qui décrit les règles et modalités de partage de documents, en déclinaison de la stratégie de communication de Présanse Bretagne qu'elles que soient les formats et cibles. L'objet de cette charte est de formaliser les engagements respectifs et les responsabilités des utilisateurs, afin d'assurer un bon usage des ressources, des données et des échanges dans le respect de chacun.

### ■ Autorisation droit image

Depuis juillet 2024, avant toutes publications de photos ou de vidéos dans les communications de Présanse Bretagne, les salariés des SPTI sont invités à compléter un formulaire d'autorisation d'exploitation de l'image. Un suivi de ces autorisations est réalisé.

# COMMUNICATION

## Numérique et digitale

### Actualisation / mise à jour site internet

Le site Présanse Bretagne a été mis à jour suite à la fusion de Services, toutes les données chiffrées ont été actualisées, le motion design sur les 3 pans de l'offre de service proposé par Présanse a été ajouté et les nouvelles versions de productions documentaires régionales ont été diffusées.

### Réseaux Sociaux (RS) et charte éditoriale

Une page Présanse Bretagne sur LinkedIn a été créée en mars 2024. Son déploiement est progressif, en juin l'association comptait plus de 150 abonnés et en décembre plus de 250. L'objectif est de continuer dans cette dynamique avec une communication via des posts à minima 1 fois par mois selon l'actualité.

Afin de cadrer et de faciliter la rédaction de post, une charte éditoriale a été rédigée avec les référents communication des Services bretons.

### Charte graphique et ortho typographique

Une charte graphique et ortho-typographique Présanse Bretagne a été réalisée, elle comporte la typographie et les codes couleurs de Présanse. Il est également inscrit dans ce document un ensemble de règles d'écriture applicables aux communications de l'association (abréviations, majuscules, acronymes...).

## Média / Presse

### Article dans le "Journal Des Entreprises" -JDE

En août 2024, le JDE a publié un dossier sur la santé au travail, Présanse Bretagne a souhaité être visible et par conséquent un article d'une demi-page a été rédigé à cette occasion.

Extrait de l'article

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
BRETAGNE

Présanse Bretagne est l'association qui regroupe les 7 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) bretons.

**Chiffres clés 2024 :**

- 77 500** entreprises adhérentes
- 854 000** salariés suivis
- 920** professionnels à votre service

**OBJECTIF : LA PRÉVENTION**

Toute entreprise, adhérente à un SPSTI, bénéficie en contrepartie de son adhésion d'une offre socle de services pour :

- Prévenir les risques professionnels
- Assurer le suivi individuel de l'état de santé
- Prévenir la désinsertion professionnelle

**Contactez-nous pour des conseils et actions sur le milieu de travail**  
www.presanse-bretagne.org

Map showing service locations: BREST, MORLAIX, QUIMPER, CAUDAN, PLEIN, RENNES, AIST 22.

# COMMUNICATION

## Livrables

### ► Newsletter Présanse Bretagne : 2 newsletters ont été publiées en juin et novembre.

L'objectif est d'adresser 3 à 4 newsletters par an à l'ensemble des professionnels des 7 Services pour informer et valoriser, à la fois l'engagement des professionnels en région et à la fois les actions et projets régionaux accomplis.

Chaque newsletter comprend des articles rédigés pour répondre aux rubriques suivantes :

- une partie actualité de l'association ou des Services ;
- un zoom sur les commissions et groupes de travail Présanse Bretagne ;
- une liste des événements à venir ou passés (RST2025 - Octobre Rose ...) ;
- un recensement des dates de webinaires proposées par les Services sur une période donnée.

### ► Livret de présentation institutionnelle

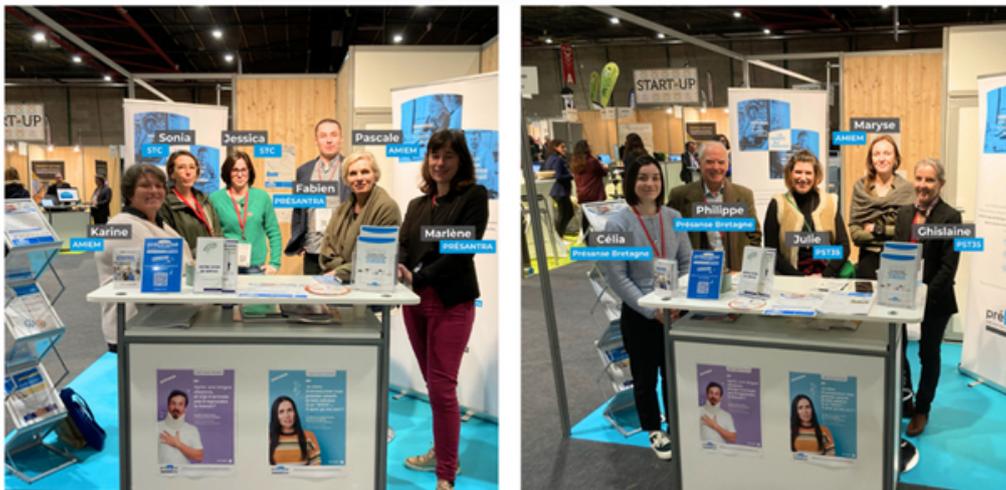
Le livret de présentation institutionnelle a été actualisé par Célia Manach avec une nouvelle identité visuelle et en format A4. Ce support n'a pas fait l'objet d'impressions, seule la version numérique est disponible et distribuée.

## Evènementiel

### ► Safexpo

Ce salon professionnel regroupe tous les acteurs de la prévention et de la sécurité au travail. Il s'est déroulé à Brest les 21 et 22 février 2024. Un stand Présanse Bretagne a été tenu par des professionnels des SPSTI Bretons. Deux affiches Présanse Bretagne ont été créées en déclinaison de la campagne d'accroche proposée par Présanse pour personnaliser le stand.

Quelques chiffres sur Safexpo 2024 : 1800 visiteurs, 93 exposants, 36 ateliers, 2 conférences...



# COMMUNICATION

## Rencontres avec Thalie Santé pour valoriser notre engagement :

Dans le cadre de la signature de conventions entre les SPSTI bretons et Thalie Santé (service de prévention et de santé au travail pour le secteur des industries culturelles et créatives) des posts sur les réseaux sociaux (notamment LinkedIn) ont été travaillés et publiés conjointement en octobre 2024 afin de valoriser notre engagement pour le suivi en santé au travail des intermittents du spectacle en Bretagne.



## Présentations institutionnelles en instances des SPSTI

A la demande de quelques Services de Prévention de Santé au Travail Interentreprises, la coordinatrice régionale a fait une présentation institutionnelle de Présanse Bretagne lors d'instances. Ce temps d'échanges a permis de présenter le réseau Présanse, et pour l'association régionale bretonne d'apporter des informations complémentaires sur ses objectifs, sa comitologie, ses projets en cours et à venir et les communications régionales déployées autour de la prévention et la santé au travail.

4 présentations ont été faites en 2024 :

- Conseil d'administration de l'AMIEM le 4 octobre ;
- Conseil d'administration de PST35 le 16 octobre ;
- Conseil d'administration de l'AIST22 le 26 novembre ;
- Commission Médico-Technique de l'AMIEM le 5 novembre.

# PARTENARIATS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS

## Réunions et rencontres

### ■ Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail - CROCT Bretagne

Michel Combe, président de Présanse Bretagne, participe aux réunions du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail en qualité de membre du collège des organismes de prévention. En 2024, le président a participé aux 4 réunions du CROCT.

### ■ Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie - CRSA

La DREETS se charge de désigner les membres représentants des SPSTI pour participer à la Conférence Régionale Santé Autonomie.

Pour rappel en 2024, les membres désignés pour participer à la CRSA sont : Michel Combe et Emmanuel Didier en tant que membres titulaires et Thomas Le Nai et Philippe Raoul en tant que membres remplaçants. Le renouvellement des mandats des représentants des SPSTI est prévu en 2025.

### ■ Réunion DREETS

Afin de contractualiser les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), Présanse Bretagne a participé à une réunion préparatoire en juillet avec la DREETS et la CARSAT pour ensuite poursuivre les projets de rédaction de CPOM avec chaque SPSTI.

### ■ Plan Régional Santé Travail 4 - PRST4 : participation au déploiement d'actions

Des professionnels des SPSTI bretons participent aux 16 actions du PRST4 sur les 17 définies. 3 d'entre elles sont pilotées par un ou des personnel(s) des SPSTI à savoir : promouvoir l'évaluation des risques et la prévention dans les petites entreprises, prévention du risque chimique, prévention de l'usure professionnelle et de la désinsertion professionnelle.

Dans la continuité de l'action 9 relative à la prévention des TMS, le groupe composé de 2 salariés des SPSTI a répondu à un appel à projet auprès de l'ANACT afin de financer un projet d'actualisation d'un site internet pour les TPE/PME et la communication associée par une agence de communication. Présanse Bretagne a accompagné le groupe à instruire le dossier et une subvention leur a été accordée en octobre. Après une réunion de lancement en novembre, le projet est en cours de déploiement et doit se finaliser en 2025.

Pour l'action 11 relative à la prévention de la désinsertion professionnelle, dans l'objectif d'interconnaissances des professionnels de la PDP, les membres de la commission régionale PDP ont participé à la rédaction du support pour le webinar de présentation des SPSTI (leurs rôles et missions dans la PDP). Un médecin référent PDP et une chargée de mission PDP animeront ce webinar en avril 2025 avec en soutien la coordinatrice régionale Présanse Bretagne.

# PARTENARIATS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS

## ■ CARSAT Bretagne

Des professionnels de la CARSAT Bretagne sont intervenus en juin 2024, lors d'une réunion entre directeurs et médecins coordinateurs, afin de présenter les aides financières pour la prévention des risques ergonomiques et les 4 types de subventions : actions de prévention, salaires de préventeurs, aménagements de postes et actions de sensibilisation.

## ■ Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail - ARACT Bretagne

En juin 2024, la directrice de l'ARACT Bretagne, Véronique Bouyaux accompagnée de Florent Arnaud, chargé de mission sont venus présenter aux directeurs et médecins coordinateurs des 7 Services, l'offre de sensibilisation sur la QVCT à destination des « Préventeurs ». Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'action 10 du PRST4 « Promouvoir les démarches QVCT ». Des ateliers de sensibilisation seront déployés en 2025 dans les SPSTI Bretons auprès des professionnels.

## ■ Plan Régional d'Intégration des Travailleurs Handicapés - PRITH

En tant que signataire de la convention cadre du Plan Régional d'Intégration des Travailleurs Handicapés, le secrétaire général ou la coordinatrice régionale a participé aux réunions du comité opérationnel afin d'être informés sur l'état d'avancement des axes de travail identifiés, de participer aux réflexions et aux déploiements des actions à conduire.

## ■ THALIE SANTE

En octobre 2024, les 6 Services bretons ont signé une convention avec le Service de prévention et de santé au travail interprofessionnels Thalie Santé, pour le suivi des salariés des industries culturelles et créatives (intermittents du spectacle, journalistes, mannequins...). Pour exemple en 2023, 1163 intermittents du spectacle ont été suivis et accompagnés en région Bretagne.

## ■ CO Réso

Des contacts et rencontres ont été organisés avec l'association CO Réso au dernier trimestre 2024, afin de procéder à la révision et à l'actualisation de la convention cadre régionale de prestation de service social du travail. Ce projet d'actualisation n'a pas pu être finalisé en 2024 pour des raisons d'agenda et de plan de charge, il est reporté en 2025.

## ■ Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire - FASTT

Le FASTT est l'association qui conçoit, met en œuvre et anime des aides, des services et des solutions pour faciliter la vie quotidienne et sécuriser la vie professionnelle des intérimaires. En octobre 2024, une réunion a été organisée avec le FASST et Présanse Bretagne (directeurs + médecins coordinateurs ou en charge des intérimaires) pour échanger sur un projet de convention de partenariat. L'objet de cette convention permettrait notamment de donner un cadre d'expérimentation pour des visites de retour à l'emploi d'intérimaires victimes d'un arrêt de travail de + de 30 jours et de développer des actions coordonnées de prévention et de promotion de la santé. Suite à un avis favorable, ce projet de convention a été instruit en fin d'année 2024 avec pour ambition une signature début 2025.

# présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

BRETAGNE

Les membres du conseil d'administration vous remercient de votre investissement et de votre collaboration pour la prévention et la santé en travail des entreprises bretonnes et de leurs salariés.

